

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE  
VOTRE MÉDECIN TRAITANT OU EN  
APPELANT L'ASSOCIATION AU

03 26 82 88 85

CE DÉPISTAGE GRATUIT EST ORGANISÉ  
PRÈS DE CHEZ VOUS, DANS LES CABINETS  
MÉDICAUX, LES PHARMACIES, LES  
MAISONS DE SANTÉ, ET RÉALISÉ PAR DES  
PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS.

- Prenez rendez-vous par téléphone au 03 26 82 88 85 ou sur [www.depistages-oculaires.fr](http://www.depistages-oculaires.fr)
- L'examen est réalisé en **15 minutes**
- Aucune altération de la vue**  
Vous êtes en mesure de conduire juste après le dépistage
- Vos clichés sont interprétés par des **ophtalmologistes**
- Le résultat vous est ensuite **envoyé par courrier** ainsi qu'à votre médecin traitant

Ne pas jeter sur la voie publique

*Et si une complication  
est détectée ?*

L'équipe de l'association vous recontacte un mois après le dépistage afin de s'assurer que vous avez réussi à obtenir un rendez-vous avec l'ophtalmologiste.

Le cas échéant, elle vous aidera à en obtenir un.



Rendez-vous

Le : Mercredi 9 octobre 2024

À : h

Lieu : La MSP de Joinville

Dépistage organisé par



**Association d'Appui**  
aux Professionnels de Santé

Avec le soutien de

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Grand Est



**Association d'Appui**  
aux Professionnels de Santé

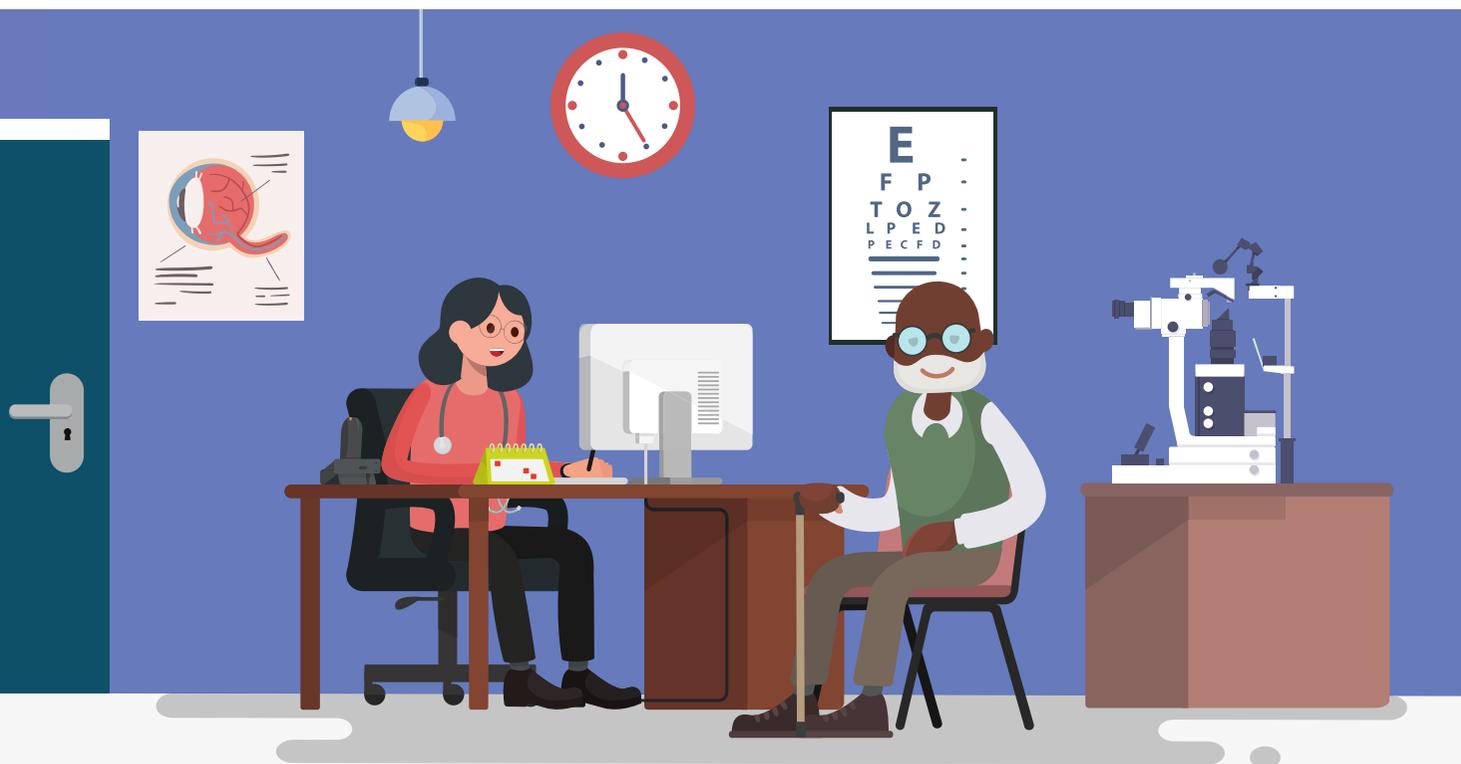
**LE DÉPISTAGE  
DES PATHOLOGIES  
OCULAIRES LIÉES  
À L'ÂGE**



- ⌘ La DMLA\*
- ⌘ Le glaucome
- ⌘ La cataracte

Tous sont des pathologies oculaires qui se développent principalement avec l'âge.

\*Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge



**VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ?**

**VOUS N'AVEZ PAS VU D'OPHTALMOLOGISTE DEPUIS AU MOINS 3 ANS ?**

(moins d'un an si vous êtes atteint(e) d'un diabète)

**À PARTIR DE 60 ANS, IL EST IMPORTANT D'AVOIR UN SUIVI RÉGULIER SUR LE PLAN OPHTALMOLOGIQUE.**

Poser un diagnostic précoce permet d'améliorer de manière significative la prise en charge de ces pathologies.

**L'ASSOCIATION D'APPUI AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ ORGANISE AVEC DES OPHTALMOLOGISTES ET DES ORTHOPTISTES DE VOTRE DÉPARTEMENT, LE DÉPISTAGE MOBILE DES PATHOLOGIES OCULAIRES LIÉES À L'ÂGE.**

**COMMENT SE DÉROULE LE DÉPISTAGE ?**

1. Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant ou en appelant l'association au **03 26 82 88 85**

2. L'équipe de coordination de l'association crée, avec votre accord, votre dossier de santé et habilite :

- ⌘ votre médecin généraliste,
- ⌘ un(e) orthoptiste,
- ⌘ et un(e) ophtalmologiste.

3. Les clichés réalisés par l'orthoptiste sont interprétés à distance par l'ophtalmologiste via une plateforme informatique sécurisée.